

Convention signée à renvoyer à blog@endofrance.org

Convention d'installation d'un Endopank© dans la ville d'Isneauville.

Entre

l'Association EndoFrance, dont le siège social est situé au 18 rue de la Croisette 27950 Saint-Marcel, représentée par sa Présidente Yasmine Candau.

Et

La Ville d'Isneauville, représentée par Mme Sylvie LAROCHE en sa qualité de Maire.

1. Objet

L'association EndoFrance porte le projet EndoPank© en France, par délégation de l'association italienne « La voce di una è la voce di tutte ». Cette convention a pour objet la peinture d'un banc jaune dans la ville d'Isneauville, place du marché.

2. Financement

La charge financière des éléments techniques inhérents à l'installation du banc est assumée par la Ville d'Isneauville. Il s'agit des frais de peinture et de réalisation de la plaque d'information comportant les logos des associations.

3. Inauguration

L'inauguration du banc aura lieu à une date convenue entre la Ville d'Isneauville et une bénévole régionale de l'association EndoFrance en mission.

4. Communication

La ville d'Isneauville et l'association EndoFrance pourront communiquer sur la peinture de ce banc jaune auprès de leurs communautés respectives, sur les réseaux sociaux, site internet, mailings d'informations aux adhérents, presse, etc.

En rappelant le caractère informatif et de sensibilisation de cette action.

**Cette présente convention est établie à titre gracieux, Il est évident qu'à travers cette action, l'association EndoFrance ne soutient aucunement une couleur politique, une entreprise ou une collectivité, un laboratoire, une marque.
Il s'agit d'une action de sensibilisation destinée à informer le public sur l'endométriose, cœur de l'action d'EndoFrance.**

Fait le 10/09/2024

Pour EndoFrance
Yasmine Candau
Présidente



La Maire,
Sylvie LAROCHE